

CONVENTION D'AIDE A LA REALISATION

Entre :

Raison sociale : Equi@art Concept

Adresse : 25 Avenue Georges de la Tour - 54300 LUNEVILLE

Siret : 531 137 552 00026

Code APE : 9001 Z

N° de licences : 2-1045440/3 -1045441

Tél : 06 07 13 27 09 / mail : rencontresequestres@hotmail.fr

Contact administratif : Mahaut WAGNER

Représenté par M. Gérard PHILIPPE en qualité de Président

Ci-après dénommée « Equiart Concept »

D'UNE PART

Raison sociale : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois

Adresse : 11 ter avenue de la Libération – 54300 LUNEVILLE

Contact administratif : M CORNIL Guillaume

Tél : 03 83 77 72 77 / mail direction@pays-lunevillois.com

Représenté par M. Philippe DANIEL en qualité de Président

Ci-après dénommée « La Collectivité »

D'AUTRE PART

PREAMBULE :

La présente convention n'est en aucune manière constitutive d'une société en participation entre les parties, Equiart Concept étant seul responsable des éventuelles pertes ou bénéfices réalisés. Elle a pour objet de définir le rôle de chacune des parties.

Equiart Concept organise l'évènement « Scène en selle : quand l'art équestre s'invite en ville » du 19 au 21 août 2022 à Lunéville.

CECI EXPOSÉ IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois et Equiart Concept dans le cadre de l'organisation de l'évènement "Scène en selle : quand l'art équestre s'invite en ville du 19 au 21 août 2022 à Lunéville.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est effective pour l'année 2022.

Article 2 : Les obligations de Equiart Concept :

Le projet initié par Equiart Concept avec le festival Scène en Selle est d'offrir aux habitants de Lunéville un festival artistique gratuit, pour toutes et tous, au sein même de la ville de Lunéville.

Le souhait est d'emmener le spectacle vivant, la création équestre et les artistes au cœur de la ville, au cœur des quartiers, au pied des immeubles afin que chacun puisse avoir accès aux spectacles que nous proposons.

A cheval sur le centre-ville et le centre ancien pour la majorité de la programmation, Equiart également emmener le spectacle vivant dans les quartiers plus éloignés du centre-ville.

Article 3 : Les obligations du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois s'engage :

- A apporter une contribution financière de 1500 € à Equiart Concept pour l'organisation de cet évènement,
- A ne pas prendre en charge tout dépassement budgétaire lié à cette évènement « scène en selle » quand l'art équestre s'invite en ville » du 19 au 21 août 2022.

Article 4 : Conditions financières

Le PETR du Pays du Lunévillois s'engage à verser à Equiart Concept en contrepartie de la présente convention et sur présentation d'une facture la somme de 1500 € le 15 mai 2022 (mille cinq cents euros toutes taxes comprises). Equiart Concept fournira au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois un RIB

Article 5 Assurances :

Equiart Concept est tenu d'assurer contre tous les risques, y compris lors du transport, son personnel et tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel.

Le matériel qu'elle utilisera, qu'il lui appartienne, qu'il soit loué ou qu'il ait été prêté, sera assuré par ses soins contre l'incendie, le vol ou tout autre dégât, dont les éventuelles dégradations subies par le lieu du fait de son personnel, de son matériel ou de son dispositif. En cas d'accident du travail impliquant les employés d'Equiart Concept celle-ci est tenue d'effectuer les formalités légales.

Fait à Lunéville, le, en deux exemplaires

Equiart Concept
M Gérard PHILIPPE,
Président

Le PETR du Pays du Lunévillois
M. Philippe DANIEL,
Président